

Commission de la capitale nationale

Résumé du Plan d'entreprise
de 2005-2006 à 2009-2010

Contient les résumés
du budget de fonctionnement de 2005-2006
du budget des immobilisations de 2005-2006

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa, Canada K1P 1C7
(613) 239-5555
Ligne sans frais : 1 800 704-8227
www.capitaleducanada.gc.ca

Infocentre de la capitale

90, rue Wellington
(613) 239-5000
Ligne sans frais : 1 800 465-1867
Télécopieur : (613) 239-5063
Courrier électronique : info@ncc-ccn.ca

Site Web de la capitale

www.capitaleducanada.gc.ca

Réservations de groupes

(613) 239-5100
Ligne sans frais : 1 800 461-8020
Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758
Courrier électronique : reservat@ncc-ccn.ca

Centre des bénévoles

Renseignements généraux : (613) 239-5373
Télécopieur : (613) 239-5133
Courrier électronique : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca
www.capitaleducanada.gc.ca/benevoles

Bibliothèque de la CCN

Bibliothécaire : (613) 239-5123
Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale
Résumé du Plan d'entreprise de 2005-2006 à 2009-2010
Numéro de catalogue : W91-2/2005F-PDF
ISBN : 0-662-74022-X

Table des matières



Message du président

Un regard vers l'avenir.....3

Profil de la société d'État

Commission de la capitale nationale (CCN)5

Environnement externe

De nouvelles priorités, de nouveaux processus9

Enjeux stratégiques

S'adapter à de nouvelles orientations11

Objectifs, stratégies et indicateurs de rendement

Une source de vie, de sens et de durabilité pour la capitale13

1. Animation et promotion de la capitale14
2. Planification, design et utilisation des sols16
3. Gestion des biens immobiliers.....18
4. Services généraux22

Annexes

Annexe A :

Carte des terrains appartenant à la CCN23

Annexe B :

Bilan du rendement de la CCN en 2004-2005, au 30 novembre 2004.....24

Annexe C :

Utilisation du sol des plaines LeBreton26

Annexe D :

Programme pluriannuel des immobilisations27

Annexe E :

États financiers28

Annexe F :

Budget de fonctionnement et budget des immobilisations32

Message du président

Un regard vers l'avenir

Il y a près de 50 ans, le Parlement a créé la société d'État et lui a confié le mandat de planifier et d'édifier, pour la population canadienne, une grande capitale qui soit représentative. Aujourd'hui, le Plan de la capitale du Canada — troisième plan directeur du genre depuis 1950 — repose sur les réalisations du passé. Il présente aussi au lecteur un aperçu des quelque 50 ans à venir. Il nous rappelle que, de par sa nature, l'édification d'une capitale constitue une entreprise de longue haleine.

Même si les activités de la Commission de la capitale nationale (CCN) se déroulent surtout dans la région de la capitale du Canada, le public qu'elle vise n'est rien de moins que toute la population du pays. Essentiellement, la CCN a pour mission de donner à la capitale un sens national, de la façonner comme symbole vivant du Canada et des citoyens et citoyennes qu'il représente, et de diffuser ce message partout dans ce grand pays.

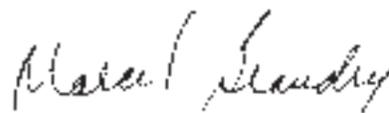
Quand la CCN a amorcé ses activités en 1959, elle avait d'importants défis à relever. Un enchevêtrement de voies ferrées hideuses déparait le centre-ville. Des immeubles industriels étranglaient les berges. L'étalement urbain entamait la périphérie agricole d'Ottawa, et des projets d'aménagement immobilier menaçaient les collines de la Gatineau. Doté de quelques institutions culturelles et d'une poignée de monuments et d'éléments cérémoniels, le cœur de la capitale évoquait davantage une ville de province qu'une capitale nationale. Depuis 1959, la CCN aide à transformer la région de la capitale du Canada.

Les enjeux d'aujourd'hui sont tout aussi redoutables que ceux d'hier. La CCN doit réagir à l'évolution de la société canadienne pour que la capitale demeure toujours pertinente à l'échelon national. La montée en flèche des coûts et la stagnation ou la diminution du financement fédéral exigent, elles aussi, des réponses stratégiques. De surcroît, la CCN doit continuer de défendre la capitale dans le contexte de priorités fédérales changeantes et conserver une grande transparence pour inspirer la confiance et le respect de la population canadienne.

Conformément aux objectifs et aux stratégies exposés dans le présent résumé du Plan d'entreprise, la CCN poursuivra l'élaboration de plans ambitieux pour guider l'évolution de la capitale. Elle travaillera en partenariat avec les secteurs public et privé afin de protéger des biens nationaux et de transformer de nouveaux secteurs de la capitale en scènes publiques dynamiques. Elle mettra au point une programmation qui réagira à la diversité croissante du Canada et qui misera sur la cohésion sociale. Elle concentrera ses efforts stratégiquement pour atteindre l'efficacité maximale, par exemple en concevant des plans à long terme pour les terrains urbains. Elle collaborera étroitement et respectueusement avec les municipalités et la population locale, tout en appliquant les principes de gouvernance les plus rigoureux.

Dans les années à venir, la CCN promet de continuer de faire preuve de vision, de dévouement et de dynamisme dans la planification, l'édification et l'animation de la capitale du Canada au nom de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Le président,



Marcel Beaudry

Mission

Susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada.

Mandat

Créer la capitale — En 1959, le Parlement a constitué la Commission de la capitale nationale (CCN) en lui confiant comme mandat d'aménager une capitale reflétant le Canada au fur et à mesure de son évolution vers un grand État moderne. Dans ce but, la CCN a, avec les années, acquis quelque 474 kilomètres carrés de terrains dans une région qui s'étend sur plus de 4 715 kilomètres carrés, des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec (voir l'annexe A). La CCN est le plus gros propriétaire foncier individuel de la région de la capitale nationale (RCN), également nommée la région de la capitale du Canada (RCC).

Lois et règlements

La *Loi sur la capitale nationale* de 1958, modifiée en 1988, stipule qu'il incombe à la CCN :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois plans, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la RCN, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste aussi à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada portant sur l'organisation, la commandite ou la promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la RCC, et à approuver la conception des bâtiments et l'utilisation des terrains, ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux, dans la RCC.

Contexte législatif

À titre de société d'État, la CCN s'efforce de fonctionner avec un maximum d'efficacité. Elle est assujettie au régime de responsabilité exposé dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce cadre législatif confère à la CCN l'indépendance de gestion nécessaire pour guider l'aménagement à long terme des terrains fédéraux dans la capitale, la souplesse nécessaire pour harmoniser ses plans avec ceux des autres niveaux d'autorité dans la région, ainsi que le pouvoir de former des partenariats productifs et avantageux pour la société et ses partenaires.

Régie et leadership

La CCN est régie par un conseil d'administration national (la Commission). En tant qu'organisme du portefeuille du Patrimoine canadien, elle relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien en plus de collaborer avec diverses organisations culturelles de la RCC. Le Bureau du vérificateur général vérifie chaque année les comptes financiers de la CCN pour s'assurer que ses états financiers reflètent fidèlement la situation financière et les résultats d'exploitation de la société et que ses transactions se sont déroulées conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette responsabilité comprend l'exécution d'un examen spécial tous les cinq ans — le plus récent ayant eu lieu en 2002 — pour s'assurer que ses actifs sont protégés et contrôlés, que les ressources financières, humaines et physiques font l'objet d'une gestion efficace et que la société gère adéquatement ses opérations. La CCN continue de chercher des moyens d'accroître l'efficacité et d'améliorer les communications et les consultations menées auprès du public.

Organisation

Le tableau de la page 8 présente les rapports entre la Commission, les divers comités (comités de direction et comités consultatifs), le président et la haute direction. La société compte environ 450 employés auxquels on confie la planification, la construction, la promotion et l'utilisation significative de la capitale du Canada.

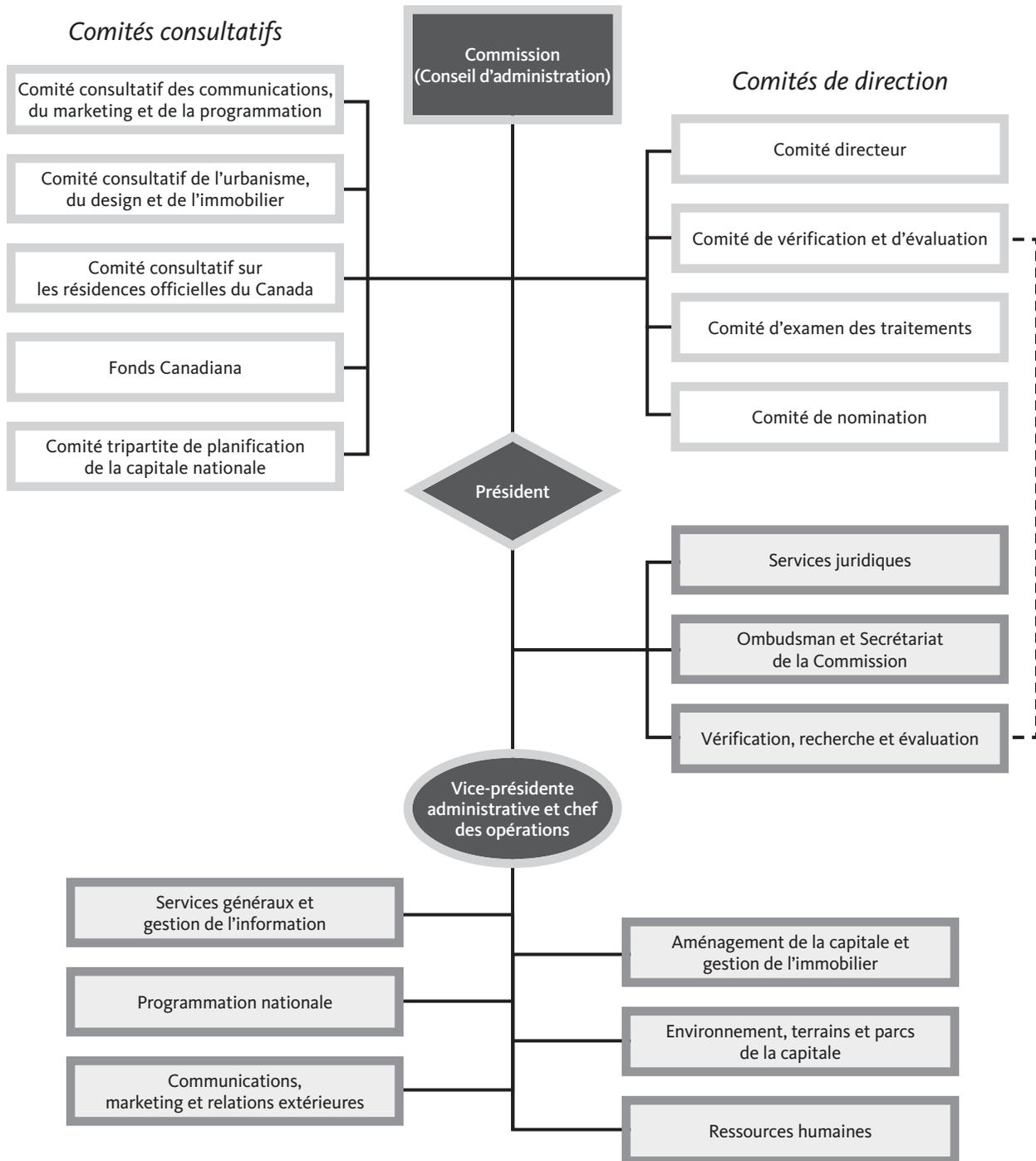
Activités et produits

La CCN intervient dans quatre secteurs d'activités : animation et promotion de la capitale; planification, design et utilisation des sols; gestion des biens immobiliers; services généraux.

Examen du rendement récent de la CCN

La CCN atteint les objectifs de rendement qu'elle s'était fixés dans le *Résumé du Plan d'entreprise de 2004-2005 à 2008-2009*. L'annexe B présente un examen du rendement jusqu'au 30 novembre 2004.

Organigramme de la Commission de la capitale nationale



La fonction de vérification se rapporte directement au Comité de vérification et d'évaluation.

Environnement externe

De nouvelles priorités, de nouveaux processus



Les tendances au Canada et à l'étranger

On prévoit la poursuite de la croissance économique mondiale, malgré le coût élevé de l'énergie et d'autres facteurs, comme la guerre en Irak, l'accroissement des exigences en matière de sécurité et la propagation de nouvelles maladies contagieuses. Le déficit budgétaire des États-Unis continue de représenter un risque majeur pour les marchés mondiaux. Il exerce une pression toujours plus forte sur les taux d'intérêt, ce qui pourrait réduire les investissements des entreprises.

La force du dollar canadien continue de nuire aux secteurs canadiens de la fabrication et de l'exportation et risque d'affaiblir la croissance économique à court terme. La population canadienne vieillit, le taux de natalité baisse, et la croissance démographique dépend de plus en plus de l'immigration. En même temps, nos villes, où la plupart des Canadiens et des Canadiennes vivent, grandissent très rapidement et doivent relever le défi de trouver les ressources financières nécessaires au développement de l'infrastructure et des services pour tenir compte de la croissance. De surcroît, le vieillissement de la population, la prévalence croissante des cas d'obésité et une pénurie de plus en plus importante de professionnels de la santé exercent une pression sur le système de santé du Canada.

Gouvernement fédéral

Le budget fédéral de février 2005 a présenté une stratégie équilibrée d'édification d'une économie forte et d'amélioration du bien-être de tous les Canadiens et les Canadiennes. Le gouvernement a lancé diverses initiatives en réponse à ces engagements. Parmi celles-ci, on trouve l'examen des dépenses à l'échelle de l'administration, afin de renforcer la gestion financière et la responsabilité, ainsi que le repérage des sommes susceptibles d'être réaffectées à des secteurs prioritaires. En outre, le gouvernement a entrepris un examen de la régie des sociétés d'État, en vue de resserrer la surveillance et d'étudier les cadres de responsabilisation.

Région de la capitale du Canada

Les processus de planification de la région de la capitale du Canada continuent d'être examinés par divers intervenants en Ontario et au Québec, dans le contexte de l'élaboration de leur vision de la capitale. Pendant des années, les marchés immobiliers d'Ottawa et de Gatineau ont atteint des records stimulés par la faiblesse des taux d'intérêt, ce qui a entraîné la hausse des taux d'inoccupation au chapitre de la location résidentielle. La croissance urbaine rapide a exercé une pression sur le réseau de transport régional. Les municipalités doivent trouver du financement supplémentaire pour des initiatives liées à l'infrastructure et au transport en commun. Les intervenants lancent diverses études pour examiner les enjeux du transport sous tous leurs aspects. En outre, le gouvernement fédéral, qui possède 35 p. 100 de tous les locaux à bureaux de la RCC, envisage, premièrement, d'en vendre et de les louer du secteur privé et, deuxièmement, de réinstaller ailleurs au pays des activités qu'il réalise dans la région.

Financement durable

Les coûts continuent d'augmenter alors que les crédits budgétaires diminuent.

La CCN éprouve un besoin urgent de nouvelles sources de financement durable.

Ces pressions ne datent pas d'hier. La CCN a imparti ses activités d'entretien au milieu des années 1990 en réaction aux compressions budgétaires de l'époque, mais, depuis, les coûts sont assujettis à l'inflation. Le gouvernement fédéral cherche maintenant à réduire le coût de certaines activités afin de financer de nouvelles initiatives prioritaires. Par ailleurs, un financement spécial est nécessaire à l'entretien des résidences officielles, tandis que les dépenses liées à la gérance de l'environnement devraient augmenter à la lumière de la nouvelle législation. Par le passé, la CCN a pu compenser une partie du manque à gagner de son budget de remise en état des immobilisations par l'aliénation et la cession de biens excédentaires. Cependant, ces derniers sont limités de par leur nature. Il faut donc trouver d'autres sources de financement.



Nouvelles orientations du gouvernement

Des décisions récentes contenues dans le budget de février 2005 auront peut-être une incidence sur la CCN. En particulier, le gouvernement envisage la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie qui est susceptible d'engendrer des transactions de cession-bail de locaux à bureaux fédéraux dans la RCC. Il songe aussi à décentraliser des activités gouvernementales à l'extérieur de la région d'Ottawa, ce qui pourrait influencer sur les taux d'inoccupation et la valeur des biens immobiliers dans celle-ci. D'un point de vue positif, l'investissement fédéral dans le renouvellement de l'infrastructure municipale, par le Secrétariat de l'infrastructure et des collectivités, et le transfert de recettes provenant de la taxe sur l'essence créeront peut-être de nouvelles possibilités d'interventions face à la croissance urbaine dans la RCC.

Programmation pour l'avenir

Le programme des activités de la CCN doit refléter l'évolution de la société canadienne tout en misant sur la diversité culturelle et la cohésion sociale. En même temps, il doit traduire un équilibre entre les activités nationales et les activités locales et améliorer la représentation des provinces et des territoires dans la région.

Imputabilité publique

Le gouvernement fédéral a entrepris un examen de la responsabilité, de la gestion, de la régie et de la transparence des sociétés d'État. Bien que la CCN ait déjà mis en œuvre des mesures visant à garantir une transparence et une responsabilité accrues de sa part, elle répondra aux exigences supplémentaires qui découleront de cet exercice.

Objectifs, stratégies et indicateurs de rendement

Une source de vie, de sens et de durabilité pour la capitale



Résultat stratégique

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et la programmation publique en développant la capitale comme une source de fierté et d'importance nationale.

1. Animation et promotion de la capitale

Objectif

Les Canadiennes et les Canadiens comprennent davantage leur capitale et s'identifient à son rôle et à son importance.

1.1 Événements, programmes d'interprétation et commémorations

Stratégie

Développer des événements, des programmes d'interprétation et des commémorations qui reflètent les valeurs et les réalisations des Canadiennes et des Canadiens.

La CCN élaborera des programmes au contenu national amélioré pour rendre la capitale de plus en plus accessible aux Canadiennes et aux Canadiens et enrichir la visite de la capitale. Elle confirmera des partenariats pluri-annuels qui ont été conclus avec Patrimoine canadien, des diffuseurs et d'autres intéressés pour la prestation et la diffusion nationale de la programmation de la fête du Canada. La CCN réalisera aussi d'autres activités. Grâce aux Lumières de Noël au Canada, des lumières brilleront dans la capitale et d'un océan à l'autre comme symboles de paix et de bonne volonté. En 2005, une nouvelle production du spectacle son et lumière soulignera la beauté de la colline du Parlement et la riche diversité du Canada. Pour le Bal de Neige, on continuera l'élaboration de programmes et d'activités d'interprétation couronnés de succès, avec un renforcement de la représentation nationale et de celle des provinces et des territoires. Du côté du Pavillon Canada-Monde, on préparera une stratégie de renouvellement des partenariats, on lancera une nouvelle exposition temporaire en 2007 et on renouvellera l'exposition principale en 2011. Dans le cœur de la capitale, le pont Plaza et les cours de la promenade Sussex seront visés par la première étape d'un programme quinquennal d'élaboration d'activités d'animation. Des programmes d'interprétation continueront d'aider les Canadiennes et les Canadiens à découvrir la capitale, à accroître l'accessibilité et à donner un aperçu du patrimoine de la capitale. Sur la colline du Parlement, tout en offrant des services

d'interprétation en plein air, la CCN travaillera, de concert avec des partenaires, à la mise au point d'une vision à long terme pour l'accueil des visiteurs à cet endroit, notamment par la réalisation d'une étude de faisabilité d'un nouveau centre des visiteurs. Sur le boulevard de la Confédération, la Commission verra à l'interprétation de sites clés (notamment les plaines LeBreton et la rive québécoise). Un nouveau plan stratégique des monuments commémoratifs sera mis en œuvre pour garantir un équilibre et une diversité relativement aux nouveaux monuments et aux activités de commémoration.

Indicateurs de rendement

A. ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION

- I) Au cours de la période de planification considérée, la CCN élaborera et mettra en œuvre dans la capitale des programmes visant à rehausser la valeur symbolique des terrains et des actifs fédéraux pour ainsi susciter un sentiment d'appartenance chez les Canadiennes et les Canadiens :
 - i. en maintenant une forte participation aux événements et aux programmes vedettes, soit :
 - le spectacle son et lumière : 150 000 personnes
 - la fête du Canada : 300 000 personnes
 - le Bal de Neige : 600 000 personnes;
 - ii. en faisant en sorte que le public soit satisfait à 85 p. 100 des événements et des programmes;
 - iii. en maintenant, dans le contenu des programmes de la CCN, une représentation élevée de la diversité canadienne (p. ex., hommes et femmes, provinces et régions, cultures, langues);
 - iv. en établissant une ou des ententes nationales de diffusion pour la fête du Canada.

B. PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION

- I) La CCN maintiendra un taux de satisfaction de 85 p. 100 et une participation de 700 000 visiteurs par année pour les programmes sur la colline du Parlement.
- II) La deuxième étape du programme d'interprétation du paysage urbain du boulevard de la Confédération et la première étape du programme d'interprétation de la rive québécoise seront complétées d'ici 2006.
- III) La CCN attirera chaque année 325 000 visiteurs à l'Infocentre de la capitale et maintiendra un niveau de service de 85 p. 100 au Centre de contact de la capitale.

C. COMMÉMORATIONS

- I) En 2005-2006, la CCN achèvera un plan exhaustif relativement aux commémorations de la capitale.
- II) Le Monument aux Valeureux sera achevé d'ici le printemps 2006.

1.2 Marketing et communications**Stratégie**

Diffuser le message selon lequel la capitale du Canada est un endroit où l'on peut apprendre à connaître notre patrimoine, notre culture et nos réalisations.

Un plan stratégique exhaustif sera mis en œuvre pour tous les aspects du marketing, de la production de recettes, des communications et des relations extérieures. On cherchera à conclure des partenariats médiatiques et stratégiques à long terme qui soient rentables, afin de maximiser la valeur et la portée des annonces publicitaires et de soutenir les travaux de la CCN. La Commission mettra l'accent sur des programmes et des activités axés sur l'environnement et les modes de vie sains, continuera d'intégrer la nouvelle image de marque à tous les produits de communications

et les panneaux de signalisation, travaillera proactivement pour informer les médias des enjeux actuels et des réussites, et intégrera de nouveaux modèles de participation publique.

Indicateurs de rendement**A. VISIBILITÉ ET PROMOTION**

- I) D'ici la fin de 2007-2008 :
 - i. augmenter à 60 p. 100 la sensibilisation spontanée de la CCN dans la RCC;
 - ii. maintenir au moins à 80 p. 100 le degré de fierté que ressentent les Canadiennes et les Canadiens envers leur capitale.

B. RELATIONS EXTÉRIEURES

- I) D'ici la fin de 2007-2008, augmenter à 76 p. 100 le taux de perception favorable de la CCN chez les résidents de la RCC.
- II) D'ici la fin de 2009-2010, augmenter à 41 p. 100 le taux de perception favorable des consultations publiques de la CCN chez les résidents de la RCC.

C. PRODUCTION DE RECETTES ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

- I) La CCN réalisera les objectifs de financement suivants au cours de la période de planification considérée :
 - i. 1,1 million de dollars en 2005-2006;
 - ii. 971 000 \$ par année de 2006-2007 à 2009-2010.

2. Planification, design et utilisation des sols

Objectif

Les terrains fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale comme cadre approprié au siège du gouvernement, ainsi que des événements et des commémorations d'envergure nationale.

2.1 Planification

Stratégies

Faire du Plan de la capitale du Canada la vision prédominante pour l'aménagement futur de la RCC et un cadre d'exécution pour la réalisation de divers plans de soutien et stratégies de mise en œuvre.

Faciliter et orchestrer les stratégies et les programmes fédéraux qui influencent le transport urbain et public dans la RCC, tout en s'assurant de respecter les buts et les objectifs généraux de l'administration fédérale.

La CCN poursuivra ses travaux relatifs aux plans interdépendants du Cadre de planification de la capitale. Trois initiatives s'inscrivent dans ce contexte. Premièrement, la CCN mettra à jour le *Plan directeur du parc de la Gatineau* comme outil permettant de trouver le juste milieu entre les besoins en matière de conservation et la demande croissante liée à l'accès public et aux loisirs. Deuxièmement, elle complétera le Plan directeur des terrains urbains, qui renfermera des politiques globales de planification et des stratégies de mise en œuvre pour les terrains de la capitale urbaine. Troisièmement, elle mettra la dernière main au Plan de secteur du cœur de la capitale, élément clé du Plan directeur des terrains urbains. La planification associée au projet de revitalisation de la rue Sparks se concentrera sur les possibilités de programmation pour les nouveaux espaces publics et, en particulier, sur l'élaboration, avec des partenaires locaux et fédéraux, d'un plan d'action pour l'étude sur la vocation de la rue Sparks. Le Plan des îles de la rivière des Outaouais demeure une priorité et, sous réserve de l'obtention des niveaux appropriés de financement fédéral, la CCN entend redonner une vocation publique aux îles, restaurer

l'accès de la population à la chute des Chaudières, soutenir la construction d'un centre autochtone sur l'île Victoria et jeter les fondations d'un aménagement supplémentaire à long terme. La CCN continuera de collaborer activement avec des partenaires relativement à l'élaboration de plans et de stratégies de transport interprovincial et de réaliser les enquêtes et les évaluations environnementales connexes (à savoir, l'évaluation de corridors potentiels pour deux nouveaux ponts interprovinciaux). De surcroît, la CCN participera à l'étude d'intégration du transport en commun dans le cœur de la capitale.

Indicateurs de rendement

A. PLANIFICATION DE LA CAPITALE

- I) En collaboration avec les intervenants concernés, compléter les principaux éléments du Cadre de planification de la capitale, notamment :
 - i. d'ici la fin de 2005-2006, l'examen et la mise en œuvre du *Plan directeur du parc de la Gatineau*;
 - ii. d'ici la fin de 2007-2008, le Plan directeur des terrains urbains.
- II) D'ici la fin de 2005-2006, en collaboration avec les intervenants concernés, faire progresser la planification du cœur de la capitale en complétant la mise en œuvre du Plan de secteur du cœur de la capitale.

B. PLANIFICATION DU TRANSPORT

- I) D'ici la fin de 2005-2006, faire en sorte que le conseil d'administration de la CCN approuve le Livre blanc de l'Initiative stratégique de transport et le plan d'action qui en découlera.
- II) Au cours de la période de planification considérée, en collaboration avec les intervenants concernés, et pourvu que les partenaires participent et offrent un certain financement, terminer les études environnementales, ainsi que le design préliminaire et fonctionnel de deux nouveaux ponts interprovinciaux dans les parties est et ouest de la RCC.

Indicateur de rendement

- I) En 2005-2006, examiner environ 300 demandes d'approbation fédérale de l'utilisation des sols, du design et des transactions immobilières.

2.2 Approbations du design et de l'utilisation des sols**Stratégie**

Mettre en œuvre les lois, les politiques et les plans fédéraux afin de protéger et d'améliorer le milieu bâti et naturel de la RCC dans le cadre du processus d'approbation fédérale de l'utilisation des sols, des transactions immobilières et du design.

De par la loi, la CCN possède le pouvoir de coordonner l'aménagement de tous les terrains fédéraux de la RCC et de voir au respect des exigences de tous les plans approuvés ainsi que des politiques et des lois fédérales sur le patrimoine, l'archéologie et l'environnement. La CCN gère et contrôle la présence physique du gouvernement fédéral dans la RCC par le processus d'approbation fédérale de l'utilisation des sols, des transactions immobilières et du design. Par ailleurs, elle prendra des dispositions pour que des dépositaires appropriés prennent soin des collections d'objets archéologiques et patrimoniaux qui proviennent des fouilles réalisées sur ses propriétés.

3. Gestion des biens immobiliers

Objectif

Les actifs fédéraux dont la CCN est responsable (parcs et espaces verts, propriétés louées, résidences officielles, sentiers récréatifs, édifices, ponts et routes) sont aménagés, entretenus et gérés selon le rôle qu'ils occupent dans la capitale nationale, afin d'enrichir l'expérience que vivent les visiteurs et les résidents de la capitale.

3.1 Projets du cœur de la capitale

Stratégie

Entreprendre des projets dans le but de rehausser le cœur de la capitale.

Le cœur de la capitale continuera d'être revitalisé. Grâce au réaménagement des plaines LeBreton, il y aura un nouvel emplacement destiné à des festivals nationaux et deux nouveaux sites pour des institutions nationales, dont le Musée canadien de la guerre, qui ouvrira en mai 2005. En outre, 4,45 hectares seront aménagés en vue d'une utilisation mixte résidentielle et commerciale (voir l'annexe C). L'aménagement du boulevard de la Confédération se poursuivra et, en collaboration avec la Ville d'Ottawa, des améliorations liées au cycle de vie seront apportées aux ponts Bytown et à la partie nord de la promenade Sussex. Le paysage culturel de la rue Sparks sera mis en valeur par le réaménagement du côté sud pour des utilisations mixtes résidentielles et commerciales. La modernisation et l'aménagement paysager des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve à Gatineau auront pour effet de créer un nouveau corridor panoramique du centre de la capitale au parc de la Gatineau. Par ailleurs, la CCN réaménagera la partie sud du parc Jacques-Cartier.

Indicateurs de rendement

A. PLAINES LEBRETON

- I) D'ici la fin de 2005-2006, compléter :
 - i. la construction du parc riverain, de la Plaine et de la Place des événements;
 - ii. la vente des îlots U et T avant les délais fixés dans la décision de consentement de la Ville d'Ottawa;
 - iii. les fouilles archéologiques, l'enlèvement de la sédimentation, des buttes de blocailles et des bermes des îlots J, K, L, M, N et O.
- II) D'ici la fin de 2005-2006, recevoir l'approbation de la Ville d'Ottawa pour les travaux d'infrastructure aux plaines LeBreton.

B. BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

- I) D'ici la fin de 2005-2006, compléter, avec l'aide de partenaires :
 - i. la reconstruction des ponts Bytown et de la partie nord de la promenade Sussex;
 - ii. la première étape de la réfection de la partie sud de la promenade Sussex et de l'avenue MacKenzie, alors que la deuxième étape débutera lorsqu'on aura terminé les négociations avec les partenaires.

C. AUTRES INITIATIVES DU CŒUR DE LA CAPITALE

- I) D'ici la fin de 2005-2006, la CCN signera avec un promoteur un bail foncier pour l'emplacement du 113, rue Queen (rue Sparks).
- II) D'ici la fin de 2006-2007, la CCN :
 - i. contribuera 3 millions de dollars au réaménagement des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve, à Gatineau;
 - ii. lancera un appel d'offres, sous réserve de la réussite de l'évaluation environnementale, pour l'aménagement de la partie sud du parc Jacques-Cartier.

3.2 Gestion des terrains et des biens immobiliers

Stratégie

Protéger les actifs et les services publics fédéraux qui sont sous la responsabilité de la CCN, par la réalisation de travaux d'aménagement, d'entretien, de gestion et de remise en état tout en respectant les règlements et les normes en matière d'environnement, de patrimoine, de santé et de sécurité.

La CCN met en œuvre un programme d'entretien et de remise en état qui est axé sur le cycle de vie (le Programme pluriannuel des immobilisations — voir l'annexe D), afin de continuer à sauvegarder et à préserver des biens des patrimoines culturel et naturel, à protéger et à gérer les ressources naturelles, et à offrir des services destinés aux visiteurs et aux loisirs sur les terrains fédéraux. Le cas échéant, elle utilisera ses actifs pour produire des recettes à l'appui de ces initiatives. La CCN acquiert des terrains essentiels à la préservation à long terme du caractère de la capitale, aliène des terrains excédentaires conformément à sa stratégie d'aliénation de propriétés et cherche des occasions de se départir de ses biens de nature municipale. Durant la période de planification, on se concentrera surtout sur le cœur de la capitale, avec la gestion continue des services des parcs et des installations extérieures qui transmettent des messages sur l'environnement, et la poursuite de l'examen du portefeuille locatif, qui vise à

maximiser les recettes et à préserver les actifs de la capitale. La CCN définira les options qui permettraient de résoudre son manque à gagner au chapitre des immobilisations tout en réduisant sa dépendance envers le produit des ventes de terrains. Elle a examiné tous ses sites contaminés de priorité élevée et moyenne. Elle demeure engagée envers la gérance de l'environnement dans la RCC par la gestion des sites contaminés et la réalisation d'évaluations des impacts environnementaux et d'évaluations environnementales stratégiques. La CCN continuera à gérer et à promouvoir le réseau de sentiers récréatifs et, sous réserve du soutien de partenaires, à aménager la patinoire du canal Rideau.

Indicateurs de rendement

A. GESTION DES BIENS

- I) Au cours de la période de planification considérée, remettre en état convenablement les biens de grande et de moindre importance qui se trouvent dans la RCC, dans le cadre du Programme pluriannuel des immobilisations.
- II) D'ici la fin de 2005-2006, compléter les principaux éléments du Système intégré d'information sur la gestion des biens en instaurant un module environnemental, afin d'appuyer le respect des obligations administratives et opérationnelles de la nouvelle loi sur l'environnement.
- III) D'ici la fin de 2008-2009, réviser le *Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières* afin que la société soit ainsi mieux en mesure de régir l'utilisation des biens de la CCN.
- IV) La CCN réalisera les objectifs suivants en matière de revenus locatifs au cours de la période de planification considérée :
 - i. 2005-2006 : 14,7 millions de dollars;
 - ii. de 2006-2007 à 2009-2010 : 14,9 millions de dollars par année.

B. ALIÉNATIONS, DESSAISSEMENTS ET AMÉNAGEMENT

- I) La CCN réalisera, au chapitre des recettes, les objectifs suivants au cours de la période de planification considérée :
- i. revenus de 6 millions de dollars par année provenant de l'aliénation des terrains;
 - ii. revenus de 750 000 \$ par année attribuables aux servitudes et aux permis d'occupation.
- II) D'ici la fin de 2005-2006, la CCN complétera les études des exigences concernant, entre autres, l'infrastructure, l'évaluation environnementale, le design et le transport urbain, et demandera le rezonage des terrains Hurdman.

C. GESTION ENVIRONNEMENTALE

- I) Dans le cadre du Programme de gestion des sites contaminés :
- i. compléter la vérification de tous les réservoirs de stockage connus sur les terrains de la CCN d'ici la fin de 2006-2007;
 - ii. compléter l'évaluation préliminaire (première étape) des autres sites de priorité moindre d'ici la fin de 2007-2008;
 - iii. mettre en œuvre les mesures requises de suivi et d'atténuation des risques sur les sites contaminés qu'on aura repérés.
- II) Au cours de 2005-2006, élaborer et mettre en œuvre des méthodes et des outils afin de se conformer à toutes les exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, qui entreront en vigueur en juin 2006 pour les sociétés d'État.
- III) Au cours de la période de planification considérée, mettre à jour le Cadre d'action environnemental et surveiller les programmes pour s'assurer qu'on intègre les principes de la gestion environnementale à toutes les activités.

D. CAPITALE VERTE

- I) D'ici la fin de 2005-2006, en collaboration avec des partenaires, la CCN va :
- i. rehausser l'expérience des visiteurs sur la patinoire du canal Rideau en continuant d'améliorer les conditions visant à garantir la santé et la sécurité, ainsi que le positionnement de la patinoire sur le marché, de même qu'en aménageant le lac Dows comme une voie d'accès importante à la patinoire;
 - ii. procéder à la mise à jour du *Plan stratégique d'aménagement pour un réseau intégré de sentiers récréatifs pour la région de la capitale nationale* (1994).
- II) D'ici la fin de 2008-2009, rehausser l'expérience des utilisateurs du réseau de sentiers récréatifs de la capitale en remettant en état les sentiers actuels, en créant de nouveaux tronçons, en instaurant des mesures de sécurité et en améliorant sur le marché la position du réseau de sentiers.

3.3 Résidences officielles

Stratégie

Meubler, entretenir et remettre en état les résidences officielles afin de protéger leur valeur patrimoniale nationale, d'offrir un hébergement sûr et adéquat aux dirigeants du Canada et de disposer d'un endroit pour y organiser des événements et des cérémonies d'État.

La CCN agit comme gardien fédéral de six résidences officielles de la RCC — Rideau Hall; 24, promenade Sussex; 7, Rideau Gate; Stornoway; la résidence du lac Mousseau (Harrington); la Ferme. Pour préserver ces trésors nationaux à long terme, elle a reçu périodiquement des montants fixes pour les dépenses d'immobilisation. Bien que les résidences officielles aient besoin d'une remise en état majeure, les sommes actuellement affectées sont épuisées. En 2005-2006, la CCN limitera ses interventions à la résolution des problèmes urgents de santé et de sécurité, tout en cherchant à obtenir l'approbation, par le gouvernement fédéral, d'un plan à long terme de financement des immobilisations qui permette de répondre aux besoins non encore satisfaits des résidences officielles en matière de cycle de vie et de remise en état.

Indicateur de rendement

- I) Au cours de la période de planification considérée, et selon le financement du fédéral, compléter un plan pluriannuel accordant la priorité aux travaux d'immobilisation des résidences officielles pour garantir la protection et la disponibilité continue de ces actifs nationaux.

3.4 Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Stratégie

S'assurer d'effectuer les paiements aux municipalités de la RCC et aux commissions scolaires du Québec au moment opportun.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la capitale nationale* et de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, la CCN verse en temps opportun aux municipalités de la RCC et aux commissions scolaires du Québec des paiements tenant lieu d'impôts fonciers qui sont justes et équitables.

Indicateur de rendement

- I) Conformément à la *Loi sur la capitale nationale* et à la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, verser, d'ici la date d'échéance, la totalité des paiements tenant lieu d'impôts fonciers pour toutes les propriétés municipales, sauf celles qui font l'objet d'une contestation.

4. Services généraux

Objectif

Offrir un soutien opérationnel généralisé afin d'encadrer la gestion stratégique, financière, juridique et des ressources humaines, en plus d'offrir des outils et une expertise technologiques pour effectuer une exploitation adéquate et efficace de la société.

4.1 Services centraux

Stratégie

Offrir des services centralisés qui procurent un avantage stratégique à la CCN en plus de faciliter une gestion adéquate et efficace (conformément aux pratiques exemplaires).

Après les avoir examinées, la CCN répondra aux exigences découlant des examens opérationnels effectués par l'administration fédérale et prendra de nouvelles mesures de surveillance des dépenses gouvernementales, en particulier dans les domaines de l'approvisionnement et des marchés, de la technologie de l'information et de la gestion des immobilisations. Elle entretiendra une infrastructure sûre et à jour, y compris des systèmes de télécommunication et informatiques. Des normes élevées de régie continueront de constituer une priorité pour la CCN. Le Comité de nomination (un nouveau comité permanent) proposera des candidats pour le conseil d'administration et, en 2005-2006, se penchera sur la désignation du président et premier dirigeant de la CCN. Voici une liste partielle d'activités qui seront entreprises : la mise en œuvre des directives du Conseil du Trésor en matière de régie des sociétés d'État, l'organisation de séances annuelles d'autoévaluation et d'une formation en régie pour les membres du conseil d'administration, et la publication, dans le rapport annuel, des renseignements sur la participation aux réunions et la rémunération de ceux-ci. Des rapports sur les résultats des vérifications internes et des évaluations opérationnelles seront remis régulièrement au Comité de vérification et d'évaluation. Les résultats des recherches stratégiques et tactiques effectuées dans le cadre du Plan de recherche stratégique seront communiqués aux principaux intervenants.

Indicateurs de rendement

- I) Se conformer à toutes les exigences légales, en particulier celles contenues dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le *Règlement sur les marchés de l'État*, ainsi que la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- II) En 2005-2006, finaliser le Code d'éthique de la société, ainsi que le processus de divulgation des agissements.
- III) Au cours de la période de planification considérée, mettre en œuvre le Cadre de recherche stratégique quinquennal qu'on vient de mettre à jour, ainsi que le Plan de recherche stratégique.

4.2 Ressources humaines

Stratégie

Offrir, en matière de ressources humaines, des services de gestion qui font de la CCN un employeur de choix.

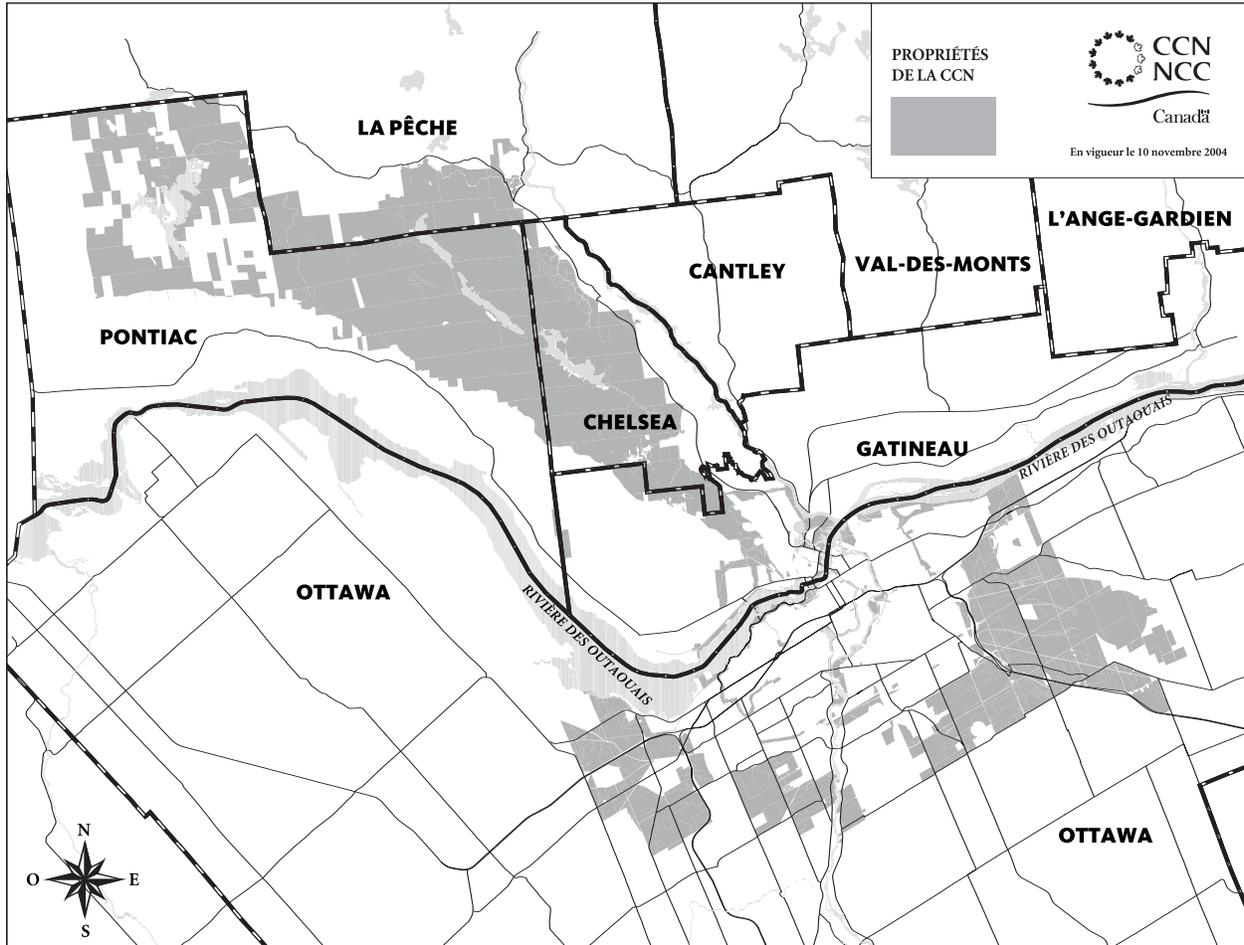
Pour atteindre le statut d'employeur de choix et pour recruter et conserver les employés de qualité supérieure qui sont nécessaires à la réalisation de son mandat, la CCN investit dans un système de gestion des ressources humaines qui est en évolution constante. En particulier, elle donne au personnel des occasions de participer à des programmes de formation et d'avancement professionnel (par exemple, la planification de la relève), elle fait participer les employés à la définition des valeurs institutionnelles et à l'intégration de celles-ci au travail, et elle met en œuvre des plans destinés à protéger les employés et à garantir leur santé et leur sécurité.

Indicateurs de rendement

- I) Au cours de la période de planification considérée, les Ressources humaines mettront en œuvre des principes et des éléments applicables de la législation sur la modernisation des RH.
- II) D'ici 2009-2010, la CCN mettra en œuvre un cadre intégré de gestion des ressources humaines.

Annexe A

Carte des terrains appartenant à la CCN



Annexe B

Bilan du rendement de la CCN en 2004-2005, au 30 novembre 2004



I. Animation et promotion de la région de la capitale nationale

Programmation sur la colline du Parlement : Les programmes *Découvrez la colline* et de l'Infotente ont permis d'établir au-delà de 730 000 contacts (augmentation de 15 p. 100 par rapport à 2003); le spectacle son et lumière a également connu un énorme succès, alors que plus de 158 000 personnes y ont assisté, chiffre qui comprend une augmentation de 42 p. 100 du nombre de spectateurs francophones.

Plan stratégique de commémorations : On a complété l'ébauche du rapport auquel on a ajouté des recommandations sur la représentation thématique équilibrée, les priorités ainsi que les politiques et procédures en matière d'urbanisme. On présentera un rapport sommaire pour la consultation du public.

Fête du Canada 2004 : Malgré les conditions météorologiques extrêmes, la fête du Canada a été un succès et la participation a été considérable tout au long de la journée. La CCN a été responsable des célébrations du 400^e anniversaire de l'Acadie qui se sont déroulées au parc Jacques-Cartier. (Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, y a assisté.)

Pavillon Canada-Monde : On a connu une autre saison réussie, alors que les visites ont augmenté de 46 p. 100 par rapport à l'année précédente pour atteindre le nombre de 125 211.

Diffusion : La CCN a négocié le tournage de l'émission intitulée *Les trophées de la langue française* dans la RCC. L'émission a fait l'objet d'une diffusion internationale en novembre. Le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de la Culture de l'Ontario ont été les principaux collaborateurs.

Consultations publiques : Sept consultations publiques ont eu lieu durant l'exercice financier. Environ 200 et 500 personnes respectivement ont assisté à la séance sur le réaménagement des plaines LeBreton et à la séance consacrée au *Plan directeur du parc de la Gatineau*. La CCN continue de recevoir des commentaires positifs du public.

Prix de l'Association internationale des festivals et événements : La CCN s'est vu remettre cinq prix Pinnacle, soit un d'or (meilleure émission télévisée à l'échelle nationale : l'émission *La capitale de cristal*, consacrée au Bal de Neige); deux d'argent (meilleur nouveau programme de commandite unique : la Journée de hockey des Sénateurs dans la capitale, sur la patinoire du canal Rideau, et l'activité *Courons pour le Canada* organisée par Hbc); deux de bronze (meilleure série d'annonces publicitaires : campagne journaux sur le Pavillon Canada-Monde et meilleur site Web : carte interactive des sentiers récréatifs).

II. Planification de la région de la capitale nationale

Plan directeur du parc de la Gatineau : On en est présentement à finaliser le plan à la suite des consultations publiques qui ont eu lieu à l'automne.

Plan directeur des terrains urbains : Le comité de travail externe examine le rapport de survol stratégique, l'énoncé de la vision et les rôles connexes.

Approbations fédérales du design et de l'utilisation des sols : Parmi les grands projets qui ont fait l'objet d'une approbation, on trouve l'édifice de la magistrature fédérale, le boulevard de la Confédération, les plaines LeBreton (la Plaine, la Place des événements et le concept du plan directeur), ainsi que le Monument aux Valeureux.

III. Gestion et aménagement des biens immobiliers

Réaménagement des plaines LeBreton : Le réaménagement va bon train. Les rues Wellington et Vimy sont terminées et on a choisi l'unique promoteur compétent pour la vente des terrains.

Rue Sparks : Deux promoteurs ont été retenus en sélection finale pour le réaménagement de la propriété Canlands A (située au 113, rue Queen). La construction se poursuit sur la propriété Canlands B (située au 131, rue Queen).

Résidences officielles : Les améliorations liées au cycle de vie qui doivent être apportées aux résidences officielles ne sont toujours pas financées dans leur totalité; la CCN continue de respecter les exigences minimales et de réaliser des travaux de conception.

Revenus : Les revenus locatifs s'élèvent à 9,3 millions de dollars (70 p. 100 de l'objectif annuel). Les revenus d'aliénation totalisent 3,2 millions de dollars (53 p. 100 de l'objectif annuel).

Programme des sites contaminés : Tout est conforme à l'objectif, y compris les vérifications des réservoirs de stockage de combustible.

Sentiers récréatifs : Cette année, on a remis en état plus de 15 kilomètres de sentiers.

Divers : La GRC a accepté de continuer à couvrir les terrains de la CCN et d'accorder aux agents de conservation de la CCN le statut d'agent de la paix et de constable.

IV. Services généraux

Examen des dépenses : Le Conseil du Trésor a approuvé l'Architecture d'activités de programmes (AAP) de la CCN et on a présenté les résultats escomptés pour chaque activité.

Négociation collective : Les équipes de négociateurs de la CCN et de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) ont conclu un accord préliminaire au sujet d'une convention collective d'une durée de quatre ans avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004.

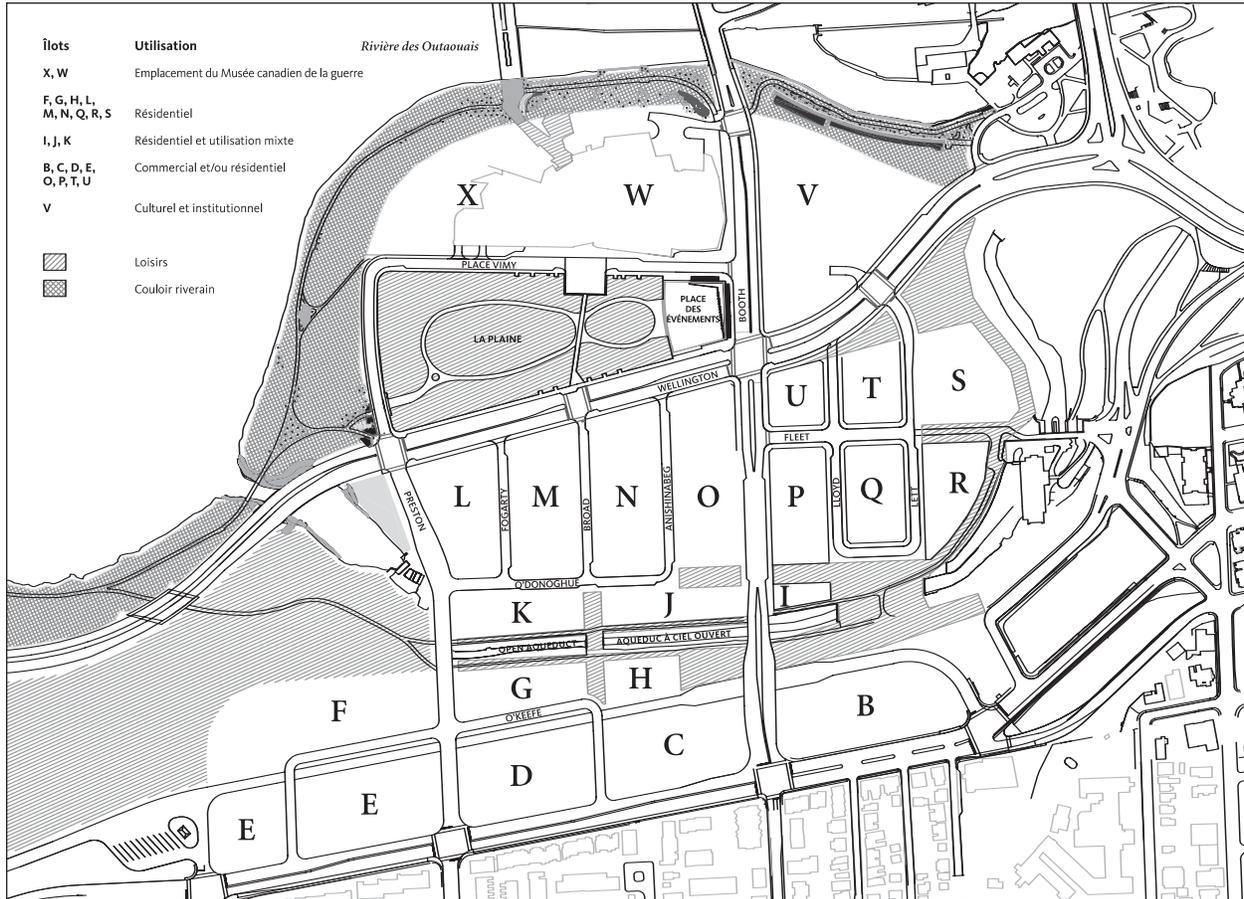
Divers : On a complété les éléments du Plan de continuité des opérations. On a mis sur pied un comité permanent de nomination qui respectera un processus fondé sur le mérite pour la nomination du président et premier dirigeant de la CCN ainsi que des membres du conseil d'administration.

Écarts par rapport au plan

- On reportera à 2005-2006 l'achèvement de la stratégie de renouvellement du partenariat entourant le Pavillon Canada-Monde.
- Compte tenu de l'environnement actuel, la CCN pourrait ne pas réaliser ses objectifs en matière de revenus de commandite.
- On complétera d'ici la fin de 2004-2005 la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* et le Plan de secteur du cœur de la capitale en raison de l'analyse additionnelle des enjeux et la tenue de consultations publiques intensives.
- On n'a pas encore confirmé un financement stable à long terme pour remettre en état les résidences officielles.

Annexe C

Utilisation du sol des plaines LeBreton



Annexe D

Programme pluriannuel des immobilisations

Programme pluriannuel des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars 2005 à 2010

(en milliers de dollars)

	Années Prévision	2005 Projection	2006 Projection	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection
Boulevard de la Confédération	53 176	3 246	1 038	1 502	1 095	865	270
Réfection du pont Champlain	41 319	16	0	0	0	0	0
Résidences officielles : Rideau Hall	41 873	296	1 286	0	0	0	0
Résidences officielles : autres résidences	3 964	1 051	343	0	0	0	0
Résidences officielles : frais généraux non spécifiques aux propriétés	3 241	580	85	0	0	0	0
Initiative du cœur de la capitale : réaménagement des plaines LeBreton	48 783	31 000	14 844	4 373	0	0	0
Initiative du cœur de la capitale : revitalisation de la rue Sparks	1 335	3 029	0	0	0	0	0
Initiative du cœur de la capitale : secteur des îles	481	620	0	0	0	0	0
Sentiers de la Ceinture de verdure	1 649	782	150	450	600	600	600
Parcs du secteur central et parcs urbains	11 776	908	390	520	460	460	225
Réhabilitation du parc Jacques-Cartier	769	1 166	1 100	300	300	0	0
Sentiers récréatifs urbains	7 670	2 504	595	355	740	520	595
Installations au lac Leamy	1 480	475	877	100	0	0	360
Promenade de l'Outaouais et ponts de la promenade	2 952	99	30	550	70	890	220
Nettoyage environnemental et assainissement : terrains industriels	95	164	338	427	732	732	732
Programmes environnementaux et d'assainissement	1 078	249	1 012	1 012	837	215	198
Asphaltage de la promenade de Rockcliffe	0	0	0	240	2 400	1 000	0
Asphaltage de la promenade de l'Outaouais : Parkdale à Island Park	0	0	0	0	100	1 400	0
Parc et promenade de Rockcliffe	509	900	80	1 140	340	1 175	845
Réaménagement de la Maison O'Brien	627	1 816	1 727	0	0	0	0
Réfection du Musée canadien de la photographie contemporaine	0	0	500	500	500	600	0
Services publics à l'île Bate	54	1 012	0	0	0	0	0
Colline du Parlement : nouvelle infra- structure du spectacle son et lumières	0	644	1 500	30	30	30	30
Autres projets	52 777	7 807	8 691	9 478	8 428	8 735	12 868
	<u>275 608</u>	<u>58 364</u>	<u>34 586</u>	<u>20 977</u>	<u>16 632</u>	<u>17 222</u>	<u>16 943</u>

Annexe E

États financiers

Bilan au 31 mars 2004 à 2010

	(en milliers de dollars)						
	2004 Réal	2005 Prévision	2006 Projection	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection
ACTIF							
À court terme	98 851	55 739	40 745	30 084	26 189	23 195	22 864
Placements à long terme	8 003	8 303	8 603	8 903	9 203	8 503	5 803
Débiteurs à long terme	4 772	2 795	2 618	2 441	2 264	2 087	1 910
Immobilisations	563 967	586 656	586 668	580 339	573 434	567 400	561 139
Immobilisations destinées à la vente	654	108	0	0	0	0	0
	<u>676 247</u>	<u>653 601</u>	<u>638 634</u>	<u>621 767</u>	<u>611 090</u>	<u>601 185</u>	<u>591 716</u>
PASSIF ET AVOIR							
Passif à court terme	47 032	26 664	17 988	14 218	13 958	13 958	13 958
Passif à long terme	32 959	30 720	26 489	26 067	25 687	25 352	25 065
	79 991	57 384	44 477	40 285	39 645	39 310	39 023
Avoir du Canada	596 256	596 217	594 157	581 482	571 445	561 875	552 693
	<u>676 247</u>	<u>653 601</u>	<u>638 634</u>	<u>621 767</u>	<u>611 090</u>	<u>601 185</u>	<u>591 716</u>

État des résultats pour les exercices se terminant le 31 mars 2004 à 2010

	(en milliers de dollars)						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Réel	Prévision	Projection	Projection	Projection	Projection	Projection
PRODUITS							
Opérations de location et servitudes	18 311	17 717	17 931	18 091	18 059	18 059	18 059
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	1 661	2 242	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Intérêts	3 660	2 240	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Commanditaires							
Commandites monétaires	1 225	1 244	1 091	971	971	971	971
Commandites en biens et services	878	850	500	500	500	500	500
Sous-location du siège social	1 384	1 456	1 536	1 556	1 576	1 598	1 620
Frais d'accès aux usagers	1 561	1 090	1 090	1 090	1 090	1 090	1 090
Autres revenus et recouvrements	3 900	3 545	2 286	2 336	2 336	2 336	2 336
	<u>32 580</u>	<u>30 384</u>	<u>29 834</u>	<u>29 944</u>	<u>29 932</u>	<u>29 954</u>	<u>29 976</u>
CHARGES D'EXPLOITATION							
Animation et promotion de la capitale	20 361	22 880	18 356	18 624	18 594	18 570	18 549
Planification, design et utilisation des sols	1 887	2 288	2 349	2 448	2 453	2 353	2 353
Gestion de l'immobilier	70 093	78 809	73 004	74 982	72 103	71 676	71 108
Services généraux	24 076	27 015	27 092	27 622	27 876	27 982	28 205
	<u>116 417</u>	<u>130 992</u>	<u>120 801</u>	<u>123 676</u>	<u>121 026</u>	<u>120 581</u>	<u>120 215</u>
Coût d'exploitation net avant crédits parlementaires	(83 837)	(100 608)	(90 967)	(93 732)	(91 094)	(90 627)	(90 239)
Crédits parlementaires	67 936	66 506	66 494	68 494	68 494	68 494	68 494
PERTE NETTE	<u>(15 901)</u>	<u>(34 102)</u>	<u>(24 473)</u>	<u>(25 238)</u>	<u>(22 600)</u>	<u>(22 133)</u>	<u>(21 745)</u>

État de l'avoir du Canada pour les exercices se terminant le 31 mars 2004 à 2010

	(en milliers de dollars)						
	2004 Réal	2005 Prévision	2006 Projection	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection
EXPLOITATION							
Solde au début de l'exercice	560 291	591 050	590 661	588 251	575 226	564 839	554 919
Perte nette	(15 901)	(34 102)	(24 473)	(25 238)	(22 600)	(22 133)	(21 745)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	46 441	33 263	22 063	12 213	12 213	12 213	12 213
Dons d'œuvres d'art	168	450	0	0	0	0	0
Transfert d'immobilisation du gouvernement du Canada	51	0	0	0	0	0	0
Solde à la fin de l'exercice	<u>591 050</u>	<u>590 661</u>	<u>588 251</u>	<u>575 226</u>	<u>564 839</u>	<u>554 919</u>	<u>545 387</u>
FONDS CANADIANA							
Solde au début de l'exercice	4 672	5 206	5 556	5 906	6 256	6 606	6 956
Dons	534	350	350	350	350	350	350
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 206</u>	<u>5 556</u>	<u>5 906</u>	<u>6 256</u>	<u>6 606</u>	<u>6 956</u>	<u>7 306</u>
SOLDE TOTAL À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>596 256</u></u>	<u><u>596 217</u></u>	<u><u>594 157</u></u>	<u><u>581 482</u></u>	<u><u>571 445</u></u>	<u><u>561 875</u></u>	<u><u>552 693</u></u>

État des flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars 2004 à 2010

	(en milliers de dollars)						
	2004 Réal	2005 Prévision	2006 Projection	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8 060	(19 640)	(4 792)	(6 367)	(3 931)	(3 685)	(3 481)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(42 595)	(44 755)	(16 770)	(5 512)	(10 766)	(11 527)	(9 068)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	46 768	33 268	22 068	12 218	12 218	12 218	12 218
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	12 233	(31 127)	506	339	(2 479)	(2 994)	(331)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	38 915	51 148	20 021	20 527	20 866	18 387	15 393
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	51 148	20 021	20 527	20 866	18 387	15 393	15 062

Annexe F

Budget de fonctionnement et Budget des immobilisations

Budget de fonctionnement pour les exercices se terminant le 31 mars 2004 à 2006

	(en milliers de dollars)						
	2006 Budget	2005 Budget	2005 Prévision	2005 Écart	2004 Budget	2004 Réel	2004 Écart
FINANCEMENT							
Crédits de fonctionnement	65 919	65 623	65 181	442	64 928	66 331	(1 403)
Programme des résidences officielles							
Rideau Hall	431	994	994	0	1 031	1 031	0
Autres résidences	115	265	265	0	275	275	0
Frais généraux non spécifiques aux propriétés	29	66	66	0	69	69	0
Revitalisation de la rue Sparks	0	230	0	230	230	230	0
Report	28 085	22 152	31 310	(9 158)	19 109	23 484	(4 375)
Revenus	23 495	22 665	25 455	(2 790)	21 455	29 768	(8 313)
Impact de la politique de capitalisation — transfert des/aux immobilisations	3 000	0	11 189	(11 189)	0	5 662	(5 662)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	781	765	781	(16)	699	708	(9)
	<u>121 855</u>	<u>112 760</u>	<u>135 241</u>	<u>(22 481)</u>	<u>107 796</u>	<u>127 558</u>	<u>(19 762)</u>
DÉPENSES							
Animation et promotion de la capitale	15 823	15 591	20 076	(4 485)	15 378	17 484	(2 106)
Planification, design et utilisation des sols	2 349	2 130	2 288	(158)	1 852	1 871	(19)
Gestion de l'immobilier	54 258	54 965	60 787	(5 822)	51 019	53 854	(2 835)
Services généraux	23 932	22 390	24 005	(1 615)	21 281	23 039	(1 758)
	<u>96 362</u>	<u>95 076</u>	<u>107 156</u>	<u>(12 080)</u>	<u>89 530</u>	<u>96 248</u>	<u>(6 718)</u>
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	<u>25 493</u>	<u>17 684</u>	<u>28 085</u>	<u>(10 401)</u>	<u>18 266</u>	<u>31 310</u>	<u>(13 044)</u>

Budget des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars 2004 à 2006

	(en milliers de dollars)						
	2006 Budget	2005 Budget	2005 Prévision	2005 Écart	2004 Budget	2004 Réel	2004 Écart
FINANCEMENT							
Crédits en immobilisations	12 463	13 213	13 213	0	8 168	13 218	(5 050)
Programme des résidences officielles							
Rideau Hall	0	188	188	0	150	150	0
Autres résidences	0	50	50	0	40	40	0
Frais généraux non spécifiques aux propriétés	0	12	12	0	10	10	0
Réaménagement des plaines LeBreton	9 600	19 800	19 800	0	10 900	10 900	0
Revitalisation de la rue Sparks	0	0	0	0	16 000	0	16 000
Acquisition de terrains industriels	0	0	0	0	0	31 123	(31 123)
Remodelage du crédit en immobilisations	0	0	0	0	0	(6 000)	6 000
Remboursement — Prêt en immobilisations	0	0	0	0	(3 000)	(3 000)	0
Report	12 331	2 685	30 255	(27 570)	15 914	58 956	(43 042)
Impact de la politique de capitalisation — transfert au/du fonctionnement	(3 000)	0	(11 189)	11 189	0	(5 662)	5 662
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	8 689	11 519	19 660	(8 141)	24 635	13 964	10 671
	40 083	47 467	71 989	(24 522)	72 817	113 699	(40 882)
DÉPENSES							
Gestion de l'immobilier							
Boulevard de la Confédération	1 038	2 916	3 246	(330)	3 262	1 460	1 802
Réaménagement des plaines LeBreton	14 844	19 800	31 000	(11 200)	10 900	25 787	(14 887)
Revitalisation de la rue Sparks	0	0	3 029	(3 029)	16 000	1 987	14 013
Résidences officielles							
Rideau Hall	1 286	1 832	296	1 536	2 341	5 137	(2 796)
Autres résidences	343	488	1 051	(563)	624	114	510
Frais généraux non spécifiques aux propriétés	85	122	580	(458)	156	101	55
Acquisitions de biens-fonds	500	993	500	493	13 493	0	13 493
Acquisition de biens-fonds — Terrains industriels	0	0	0	0	0	36 112	(36 112)
Autres projets *	16 990	20 896	19 162	1 734	25 589	11 937	13 652
	35 086	47 047	58 864	(11 817)	72 365	82 635	(10 270)
Services généraux	624	420	794	(374)	452	809	(357)
	35 710	47 467	59 658	(12 191)	72 817	83 444	(10 627)
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	4 373	0	12 331	(12 331)	0	30 255	(30 255)

* Comprend les projets d'immobilisations des autres secteurs gérés sous le programme pluriannuel d'immobilisations.